

Compte-rendu du Conseil d'Administration

du 26 mars 2022 à Parthenay (79) de 9h30 à 12h

en présentiel et visioconférence

Rédigé par Aurélien Rondeau le 15 avril 2022

Compléments Geste de J.F. Miniot

Début de la réunion : 9h45

Présent·e·s :

Associations

> en présentiel : **ARCUP** (Florence Guérin, Violaine Guérin, Annick Kadour), **Badegoule** (Lysiane Clément), **Picton Sound** (Baptiste Loosfeld),

> en visio : **Arantèle** (Michel Gautier), **CC La Marchoise** (Pierrot Chevrier), **Chant'zou** (Marif Coffineau), **La Soulière** (Jean-Louis Batiot, Marie-Annick Toubanc), **Les Gens de Cherves** (Françoise Couillault), **Parlanjhe Vivant** (Aurélien Rondeau), **Vivre au Pays** Viviane Pourruch)

Bureau : Stéphane Boudeau (en présentiel) ; Marif Coffineau, Françoise Couillault, Jean-François Miniot, Didier Paillaud, Aurélien Rondeau (en visio).

Codirecteurs·trices : Romain Chéré, Stéphanie Coulais, Sabine Dutailly.

Jean-Louis Gouttenègre (CAC, commissaire aux comptes), Sébastien Boerlen (CAC, futur remplaçant de M. Gouttenègre)

Excusé.e.s : Feu Nouvia, Les Mélusines, Kikolé le Collectif, Les Cibalous, Maison du Petit Poitou Vendée, Coordination des associations de Vendée adhérentes à l'UPCP-Métive.

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du CA du 22 janvier 2022.
2. Clôture des comptes de l'exercice 2021 en présence de M. Gouttenègre, commissaire aux comptes.
3. Préparation de l'Assemblée Générale du samedi 9 avril.
4. Actualité de la tête de réseau, point sur les actions en cours et en projet, partenariat conventionnel avec la Soulière.
5. Relations avec la société Geste (dont l'UPCP-Métive est actionnaire majoritaire).
6. Calendrier et mise en œuvre de rencontres sur le terrain avec les associations adhérentes, pour échanger, présenter les projets, écouter les propositions, les idées, les besoins, susciter des actions collectives...
7. La parole aux associations (tour de table) : où en est la reprise des activités ?

1. Validation du compte-rendu du CA du 22 janvier 2022

Le compte rendu du CA est validé avec la modification suivante au point 7 : La commission danse n'a pas vraiment fonctionné et la commission musique ne fonctionne plus.

2. Clôture des comptes de l'exercice 2021 en présence de M. Gouttenègre, commissaire aux comptes.

En préambule, il est rappelé que M. Gouttenègre prend sa retraite. Le suppléant, la société Malevaut-Naud, représentée par M. Boerlen, prend la suite.

La nomination du nouveau commissaire aux comptes sera mise à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Les comptes, arrêtés par l'expert comptable, sont commentés par M. Gouttenègre

Rappel 2020 : crise sanitaire (pas de BAO), plus deux départs en retraite ; le budget est limité avec des charges exceptionnelles. Il convient donc de comparer avec l'année 2019.

Subventions : 552 000 € (convention tripartite, département, plus CNM), reports de l'année 2020. Tout n'a pas été consommé : c'est venu alimenter les fonds dédiés.

Le niveau des produits est conforme au niveau historique.

Charges : globalement conforme aux provisions.

42 000 € utilisé sur les 76 000 € de fonds dédiés. 14 218 € décalés à l'année prochaine.

L'équilibre n'a pas pu se faire : résultat légèrement déficitaire de - 3 682 €.

Budget à la hausse, mais pas au niveau de 2019 et avant.

En ce qui concerne le bilan :

Actif : en hausse, des investissements ont été réalisés à hauteur de 17 000 € (matériel télétravail).

Geste SA en bonne santé économique : cela représente le gros des actifs.

Créances : subventions qui restent à percevoir.

Trésorerie : à la baisse, liée aux résultats déficitaires cumulés.

Passif : provision pour risques et charges, dettes fournisseurs (payés en début d'année), subventions d'investissements.

Fond de roulement meilleur que l'année dernière : il est à un niveau normal (2 mois).

Vote : la clôture des comptes validée à l'unanimité.

3. Préparation de l'Assemblée Générale du samedi 9 avril.

Lieu de l'AG : à Parthenay, à la Mésun daus çhultures de péyis.

Le bilan d'activité 2021 devrait être adressé aux membres du CA en fin de semaine prochaine (pa menaesai a faere : absence comptable).

Le projet d'activité 2022 est en cours.

En ce qui concerne le budget prévisionnel, il faut noter une augmentation des charges de personnel, du fait d'un changement de grille et de futurs départs en retraite.

Le niveau de subventions sera identique (dernière année de la convention)

Deux postes devraient être financés grâce aux fonds de subventions

48 000 € de fonds dédiés de 2020 à utiliser.

Le budget est contenu, raisonnable, avec quelques incertitudes.

La part des subventions est de 85 % (plan de relance plus subventions exceptionnelles).

Réflexion sur une stratégie de placement à adopter en cas de bénéfices excédentaires : investissement dans l'immobilier ? Comment mettre de l'argent de côté tout en comptant sur les sous des pouvoirs publics ? Une piste à explorer : la maison de Jeannette (SEFCO) à Saint-Jean d'Angély ?

Il est prévu de mettre à l'ordre du jour de l'AG la désignation des représentants des adhérents individuels : 1 représentant pour 5 adhérents.

Le Bureau a d'ailleurs lancé un appel à adhésions individuelles. Le courrier n'est pas encore parti, car il doit être validé par le CA.

Les adhérents individuels actuels seront invités à l'AG.

Il faudrait augmenter le nombre des membres du Bureau de l'UPCP-Métive.

Il est rappelé que la journée du 9 avril sera dense : conférence, stages et spectacles, ce même jour.

4. Actualité de la tête de réseau, point sur les actions en cours et en projet, partenariat conventionnel avec la Soulère.

Projet « Retour sur scène » (dans le cadre d'un appel à projet DRAC) : accompagnement des musiciens amateurs du réseau par un artiste professionnel. Six groupes sont concernés, dont quatre joueront au BAO en 2022.

Buvette des associations au BAO : mercredi 27 et jeudi 28 (2 associations en même temps). Merci de se manifester rapidement.

Les bals seront programmés les après-midis du vendredi et du samedi (pas en « concurrence » avec la buvette !).

Dans la lettre d'infos de l'UPCP-Métive, un point agenda est prévu avec un lien vers toutes les informations concernant les événements.

Concernant le CERDO, il y a actuellement deux travaux sur les ressources :

- participation au projet porté par l'Arcup (valorisation du patrimoine chanté du nord Deux-Sèvres) : les travaux ont débuté. La reprise de notices existantes a été faite en début d'année. Un appel à recherche de matériel est lancé au sujet de la numérisation des cassettes et bandes analogiques. Traitement documentaire à réaliser. Carte interactive : en cours en interne avec prestataire.
- stage de 5 mois par un étudiant de l'université de Tours, sur un projet porté par l'université de Poitiers, concernant la langue poitevine-saintongeaise et le numérique (TELPOS : textes électroniques en poitevin-saintongeais).

A noter la reprise d'un enseignement de poitevin-saintongeais à l'université de Poitiers à la rentrée prochaine.

Le questionnaire des besoins en formation a recueilli uniquement deux réponses à ce jour.

En ce qui concerne le partenariat avec La Soutère, nous sommes en bonne voie de trouver une solution de conventionnement :

- convention de mise à disposition d'Olivier Gautier (lié au droit du travail)
- convention de partenariat : tout le reste de nos relations (accompagnement, activités)

Point sur la langue : courrier à adresser aux élus dans le cadre de l'enseignement du poitevin-saintongeais (Éducation Nationale).

Est-il possible d'intégrer la Vendée dans le processus de décision (groupe de travail) ?

On est encouragé de rencontrer la région Nouvelle-Aquitaine sur la question du langage : il faut un engagement politique de la région, avec intégration dans la loi Molac.

Est-il prévu une formation en direction de l'enseignement à la fac de Poitiers ?

En interne, il est mis en place un début de formation du personnel : lexique proposé par Jakub Polaszczyk.

Michel Gautier se tient à disposition pour la formation (histoire de la langue et ses variantes au départ).

Michel Gautier a proposé un courrier à adresser au président de la région (et copie à la vice-présidente à la culture et à l'attaché aux langues régionales). Ce courrier est à compléter.

La région Nouvelle-Aquitaine a l'intention de créer un groupe de travail sur les langues régionales.

Stéphane Boudeau précise qu'il faut profiter de cette loi Molac, puisque la dernière position de la région était de dire qu'il était trop tôt pour l'enseignement et que son action actuelle concerne seulement la promotion culturelle.

Selon les techniciens basques et occitans rencontrés lors des comités de suivi, il faudrait un office public du Poitevin-saintongeais !

Il faut prévoir un rendez-vous avec ces offices publics OPLB (basque) et OPLO (occitan).

Sabine Dutailly précise qu'il s'agit d'une opportunité, en lien avec nos projets, que nous devons être source de proposition (transmission, formation).

Il est validé le principe de prendre contact avec les offices publics et ensuite d'envoyer un courrier à la Région (président, vice-présidente à la culture, conseiller-ère régional-e en charge des langues régionales)

5. Relations avec la société Geste (dont l'UPCP-Métive est actionnaire majoritaire).

Jean-François Miniot fait une présentation de l'état actuel de La Geste.

Les éditions sont classés par labels (sorte de marques) :

- *La Geste* : livres de nos régions (collections principales, lien avec La Bretagne, Coop breizh, et l'Est, DRL)
 - *Presse universitaire NA* : publications universitaires
 - *La compagnie du livre* (sur-mesure)
 - *Métive* : beaux-livres, histoire → diffusion nationale
 - *Les moissons* : *moissons noires* : fiction, polar / *Nouvelles sources* → diffusion nationale
 - *Marmailles et SNAG* : enfants et ados → diffusion nationale
 - *Faubourg-Marigny* : littérature contemporaine → diffusion nationale
- Au plan national, la société Geste est diffusée par Dilisco (Albin Michel).

La Geste fonctionne avec un directoire et conseil de surveillance.

Le directoire gère le fonctionnement de la société, la prise de décision. Le conseil de surveillance se prononce sur la politique globale de la société.

C'est une maison d'édition, un diffuseur (dont petits éditeurs régionaux) et un distributeur (commerciaux à la rencontre des points de vente) très présent dans sa région historique, le Poitou-Charentes-Vendée, mais également dans tout le sud-ouest (de la Loire aux Pyrénées atlantiques, en Berry, Aquitaine et Limousin).

Lors d'un CA précédent, il avait été évoqué la diminution de la participation financière de l'UPCP-Métive dans la société Geste, tout en gardant la majorité. Il n'y avait pas eu de suite (crise covid).

L'idée aujourd'hui est de vendre une partie de nos actions, l'équivalent de 10%, pour plusieurs raisons :

- permettre d'avoir une petite réserve/trésorerie (provisions pour retraites sur autofinancement)
- permettre à La Geste de diversifier/toilettier son capital (aujourd'hui 73% des actions appartiennent à l'UPCP-Métive)
- permettre une revalorisation des actions. En effet, aujourd'hui, la valeur dans le bilan = prix d'achat, or la valeur, si on tient compte de l'évolution de la société, pourrait être plus élevée.

L'objectif est d'étudier la revente d'une partie de notre actionnariat à Geste (tout en gardant la majorité) pour qu'elle les redistribue. A quel prix ? trouver un juste milieu !

Vote : il est proposé d'autoriser le Bureau à négocier avec Geste de vendre l'équivalent de 10% du capital.

Validé à l'unanimité moins 1 abstention.

6. Calendrier et mise en œuvre de rencontres sur le terrain avec les associations adhérentes, pour échanger, présenter les projets, écouter les propositions, les idées, les besoins, susciter des actions collectives...

Reprendre ce qui avait été fait il y a quelques années. Prévoir un tandem composé de techniciens et de membres du CA.

Il est prévu de faire un groupe de travail à ce sujet.

Projets radio (c'est Radio Gâtine qui coordonne) : proposer du contenu pour septembre !

7. La parole aux associations (tour de table) : où en est la reprise des activités ?

L'Arcup :

- projet leader (patrimoine chanté en Nord Deux-Sèvres)
- conférence musique trad par Jany Rougier le 9 avril à Mauléon et le 15 juin à Parthenay (avec étudiants CFMI)
- veillées

Badegoule :

- recherche dates pour *Trjhou*
- bals qui se relancent
- bouquin en cours d'écriture suite à *Tjrhou*

Arantèle :

- émissions hebdomadaire à RCF
- conférence sur la langue à Maillezais le 1^{er} avril
- film qui vient d'être monté : *Parlanjhe d'îçhaulun* (1h20), bientôt disponible et présenté

La Soulère :

- grand bal annulé (salle réservée pour la vaccination)
- programmation d'été
- ateliers/cours
- interventions en Ehpad

Parlanjhe vivant :

- ateliers de parlantje à Vouillé et Poitiers
- émissions radio, riorte du parlantje
- création de jeu en parlantje
- vente livres/CD/DVD

Gens de Cherves :

- redémarrage tout doux avec Pierre Morin

La Marchoise :

- les ateliers fonctionnent bien
- problème relationnel avec les collectivités (commune, communauté de communes) : de moins en moins de relations...
- conflit interne avec un salarié
- le musée Ste Croix de Poitiers oblige à reprendre des objets donnés dans les années 80 ; mais où les mettre ? que faire ?
- rencontres terrain indispensables avec la tête de réseau

Picton sound :

- relancé, 40 adhérents
- bals, stages, etc.
- attente rencontre avec l'UPCP-Métive pour étudier les partenariats

Chant'zou :

- rencontre chantée à Angoulême (19 mars) sur le thème du printemps
- rencontre chantée à Poitiers prévue à l'automne
- mai : Saint-Aubin le Cloud
- participation aux veillées de l'Arcup

Vivre au pays :

- diminution des adhérents
- maintien des ateliers
- maintien des veillées (réservées aux adhérents et une autre avec étudiants de Poitiers)
- veillées ouvertes au public, prochaine veillée le 6 avril avec Badegoule
- bal en automne ?
- partenaire bal et stage de danse en novembre à La Ferrière (CARUG, ville, UPCP)

Aigrefeuille avec Amuse-folk : bal prévu ce soir annulé (covid) et reporté à une date ultérieure

Ol at fini a midi quarante